

EVATEM

Investigateur principal

Seule la moitié des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer en France sont actuellement diagnostiqués, et un patient sur trois uniquement est pris en charge au cours des premiers stades de la maladie. Cette étude vise à évaluer la capacité prédictive de trois tests cognitifs pour diagnostiquer des troubles cognitifs légers et la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées (MAMA). Ces tests peuvent être effectués facilement lors d'une consultation de prévention chez les personnes âgées de 65 ans ou plus, présentant une plainte mnésique.

La cohorte EVATEM (évaluation des troubles de l'Equilibre et de la mémoire (évaluation de l'équilibre et de la mémoire) a été conçue pour évaluer de façon prospective la valeur prédictive des tests pour le diagnostic de troubles cognitifs légers et la maladie d'Alzheimer chez les sujets âgés de 65 ans ou plus. Les sujets ont été recrutés dans trois centres d'examen de santé qui font partie du système d'assurance français. Si une plainte de mémoire était identifiée au centre d'examen (à l'aide d'un questionnaire dédié), le test de cinq mots, le test d'examen des troubles cognitifs et le test de fluence verbale était proposés au cours d'une consultation préventive. Puis, une consultation mémoire était effectuée dans un centre hospitalier universitaire (CHU) pour diagnostiquer un éventuel trouble cognitif ainsi qu'une consultation de suivi à un an.

L'étude montre que les tests pour le diagnostic précoce des troubles cognitifs léger ou des MAMA doivent être utilisés dans des centres dédiés à la prévention de la maladie. Ceux-ci devraient guider les sujets atteints de troubles de la mémoire aux consultations spécialisée au sein des hôpitaux et ainsi améliorer l'accès à une prise en soins médicale précoce.